

Communiqué de presse

Période de deuil national suite au décès du Grand-Duc Jean

La Fête du travail et des cultures prévue initialement le 1^{er} mai est reportée au 9 mai

Suite au décès du Grand-Duc Jean et de la proclamation par le gouvernement d'une période de deuil national à observer jusqu'au 4 mai 2019; neimënster, l'OGBL, l'ASTI et l'ASTM ont décidé conjointement de reporter la Fête du travail et des cultures qui devait avoir lieu initialement, comme tous les ans, le 1^{er} mai à neimënster.

La Fête du travail et des cultures est ainsi reportée exceptionnellement à la date du 9 mai 2019 – Journée de l'Europe – qui constitue un nouveau jour férié au Luxembourg à partir de cette année.

Les organisateurs de la manifestation informent par ailleurs que le programme de cette 14^e édition de la Fête du travail et des cultures est quant à lui maintenu, sous réserve de quelques modifications ponctuelles pouvant survenir en raison de l'éventuelle indisponibilité de l'un ou l'autre artiste, suite à ce report de date.

**Communiqué par neimënster, l'OGBL, l'ASTI et l'ASTM
le 25 mars 2019**

